

« Belle carotte en moins pour les clubs ! »

Pas de subsides liés aux labels : ça grogne

Les dirigeants de clubs n'en reviennent pas ! Alors qu'ils déploient des efforts considérables pour répondre aux plans de la fédération, ils ne vont rien en retirer. Concrètement, ils n'auront pas un cent des labels pour les deux saisons écoulées.

Ce mardi, en commission des Sports, André Antoine, l'ancien ministre des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles, s'est inquiété du fait que les clubs qui ont investi dans la formation des jeunes n'avaient pas encore reçu les aides promises pour la saison 2019-20. Pour rappel, cette formation a été « labellisée » en étoiles : 1.000 € pour une étoile, 5.000 pour deux et 10.000 pour trois. Ces aides devaient être payées en décembre. Aujourd'hui, les clubs n'ont toujours rien reçu. D'où l'intervention d'André Antoine : « Valérie Glatigny m'a répondu qu'elle n'était pas ministre du football et qu'elle

n'avait plus d'argent pour payer ces aides de 2019-20. Et elle ne compte pas davantage verser celles de cette saison ! »

« Cette nouvelle vient s'ajouter à une période déjà compliquée pour les clubs au niveau financier »

Olivier Macken - RTFJ du RFB

Si plus rien ne l'étonne, Olivier Macken, responsable des jeunes (RTFJ) au RFB, n'est pas plus surpris que ça : « J'avais eu des échos en ce sens. Ils se confirment. Comme depuis le

début de la pandémie, nous n'avons d'autre solution que de nous adapter aux décisions prises plus haut. Vous me direz, il y a plus grave. N'empêche, cette mauvaise nouvelle vient s'ajouter à une période déjà compliquée pour les clubs au niveau financier. C'est surtout embêtant par rapport à l'énorme travail en interne qu'exige l'obtention des labels. Au RFB, nous sommes trois à plancher sur le dossier. Sans oublier les entraîneurs, également impliqués car ils doivent mettre leur licence en ordre, condition pour obtenir des points en vue des étoiles. »

Ces primes concernent des montants appréciables. « Elles représentent une belle carotte », poursuit Olivier Macken. « Avec notre label 3 étoiles, cela revient à 20.000 euros, soit 10.000 pour 2019-20 et autant pour 2020-21, qui ne vont pas tomber dans les caisses. Or, même si les charges et les frais divers sont moins



Pour Macken, c'est désolant vu le travail fourni. © Francs Borains

lourds, ils n'ont pas totalement disparu. Compte tenu de la situation, nos formateurs ont accepté de laisser tomber un mois. Mais le reste du temps, ils sont défrayés à la prestation, hebdomadaire désormais. Par ailleurs, nous devons toujours régler les factures inhérentes

aux défibrillateurs, au programme informatique, à l'internet mobile et aux assurances, entre autres ». Garder la tête hors de l'eau le plus longtemps possible d'ici une reprise qui reste incertaine : le nouveau défi des clubs. ●